Distribuer les billets

L'espace de vente en ligne dédié aux entreprises permet à cette population d'accéder à des fonctionnalités avancées, en plus des fonctionnalités de base disponibles pour les individuels :

- Demande d'options
- Distribution des billets aux bénéficiaires finaux
- Paiement par compte d'attente

La distribution de billets depuis l'espace Entreprise permet à une structure de :

- Visualiser, par produit acheté, le nombre de billets électroniques qu'il est possible de distribuer.
- Distribuer des billets à un contact, avec saisie de son nom, de son prénom et de son adresse email.
- Imprimer immédiatement des billets et de les distribuer manuellement, sans saisie d'email et sans transfert des billets dans un compte client.
- Visualiser sur un tableau de bord le nombre de billets achetés, distribués, imprimés et contrôlés.

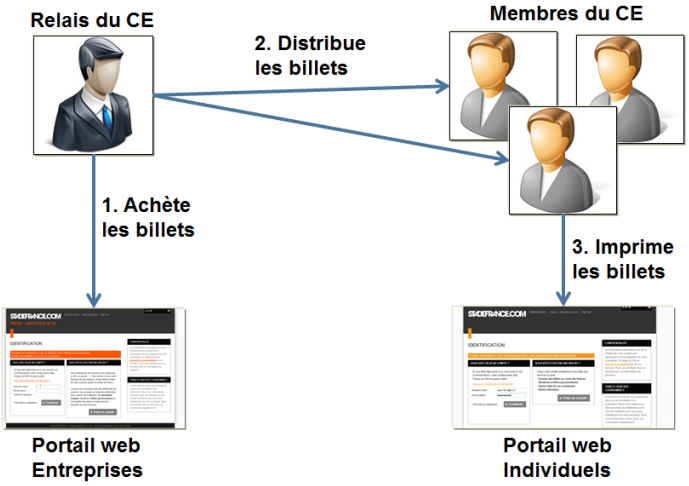

1. Authentification L'organisme définit les contacts pouvant accéder à l'espace Entreprise. Seuls les relais des CE pré-autorisés peuvent s' authentifier.
2. Choix du produit à distribuer Le relais dispose ici de 12 billets restant à distribuer, sur les 35 qu'il a achetés précédemment par internet ou par téléphone.

3. Distribution de billets Le relais peut :
    a. Distribuer les billets à un individuel
    b. Distribuer les billets à une structure (qui les distribuera elle-même à des individuels)

c. Imprimer immédiatement les billets

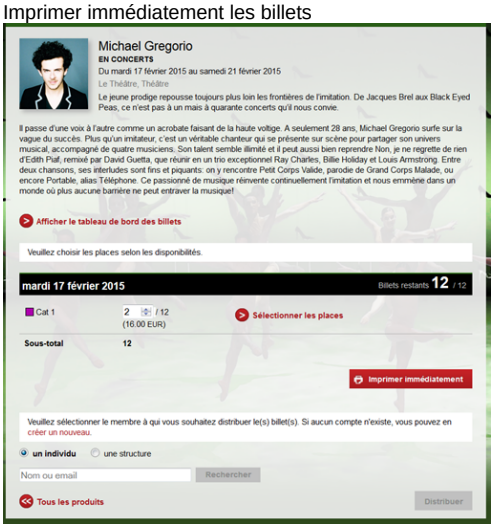

4. Gestion des membres Le relais peut rechercher un individuel déjà membre de son entreprise ou créer un nouveau contact.

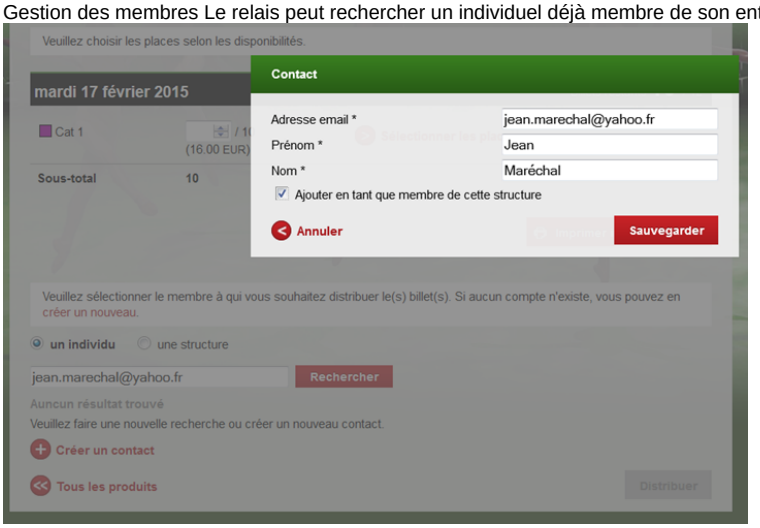

5. Tableau de bord des billets distribués Le relais peut consulter l'état des billets distribués

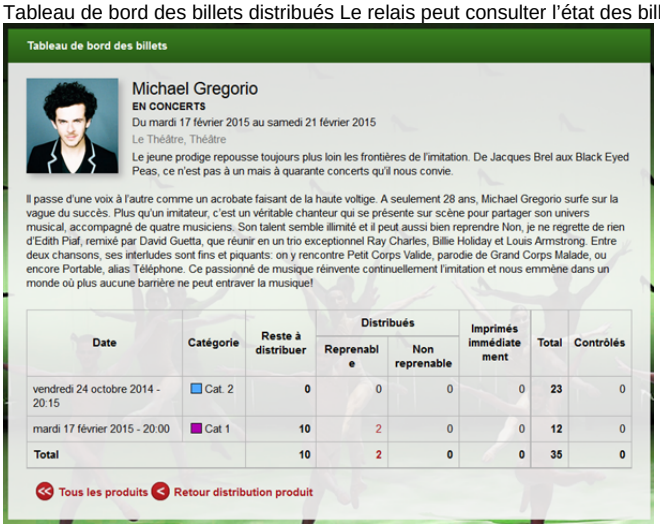

Date	Catégorie	Reste à distribuer	Distribués		Imprimés immédiatement	Total	Contrôlés
			Reprenable	Non reprenable			
vendredi 24 octobre 2014 - 20:15	Cat. 2	0	0	0	0	23	0
mardi 17 février 2015 - 20:00	Cat 1	10	2	0	0	12	0
Total		**10**	**2**	**0**	**0**	**35**	**0**

6. Impression des billets
   a. Lorsque les billets sont distribués le membre de l'entreprise reçoit un email l'invitant à imprimer ses billets.
   b. Le membre du CE s'authentifie, sur son espace en ligne des individuels.
   c. Le membre du CE imprime le billet avec le nom du bénéficiaire final.

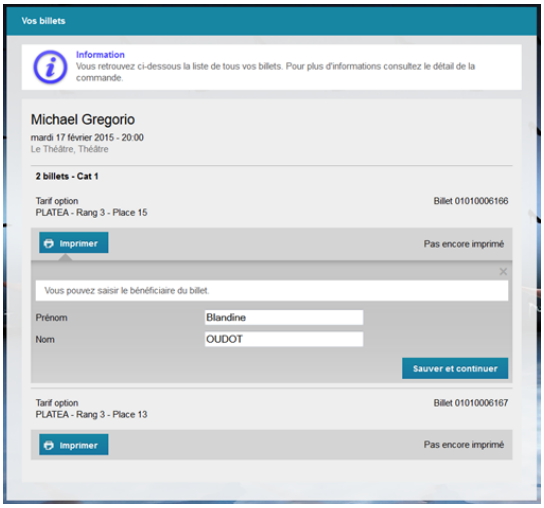

Avantages de ce fonctionnement

Bénéfices pour l'organisme vendeur :

- L'organisme qui vend des billets s'affranchit du travail d'impression et de mise sous plis de grandes quantités de billets
- L'organisme recueille les emails des clients finaux qui viendront au spectacle, pour de futures actions marketing

Bénéfices pour le relais du CE :

- Le relais peut gérer ses billets en ligne
- Il peut les transmettre instantanément à des membres distants
- Il peut reprendre des billets inusités pour les distribuer à quelqu'un d'autre

Bénéfices pour le client final :

- Il reçoit ses billets immédiatement
- Il peut les imprimer à loisir, en indiquant le bénéficiaire final